

DEPARTEMENT DU LOT

MAIRIE DE PARNAC

AR Prefecture

046-214602146-20250317-04-DE
Reçu le 31/03/2025**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 mars, à 19H00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GASTAL Maire,

- ❖ **DATE DE CONVOCATION** : 10/03/2025
- ❖ **Etaient présents** : GASTAL Gwladys, BOMPA Philippe, RIGAL Philippe, FREZABEU Philippe, DESPRATS Patricia, SOULAYRES Mathieu, COUDERC Véronique, DELCROS Alain.
- ❖ **Etaient excusés ou absents** : LEYMARIE Anne-Marie.
- ❖ **Procurations** :
- ❖ **Secrétaire de séance** : GASTAL Gwladys.

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024 - BUDGET – PHOTOVOLTAÏQUE

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire s'est retiré et n'a pas participé au vote.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024, Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, Considérant les éléments suivants,

POUR MEMOIRE

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	Néant
Résultat d'investissement antérieur reporté	Néant

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION INVESTISSEMENT AU 31/12/2024

Solde d'exécution de l'exercice (titres-mandats) (2)	4 688.91	
Solde d'exécution cumulé = (1) + (2)		4 688.91

RESTES A REALISER AU 31/12/2024

Dépenses d'investissements D	0
Recettes d'investissement R	0

Soit un total de

- **Le besoin de financement en investissement peut donc être estimé à : 0**

DEPARTEMENT DU LOT

Mairie de PARNAC

AR Prefecture

046-214602146-20250317-04-DE
Reçu le 31/03/2025



SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice - 1 500

Résultat antérieur - 1 500

Total à affecter

- Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit

***Compte 1068 en investissement**

***report à nouveau en fonctionnement ligne 002 au BP 2025 - 1 500**

Adopté à l'unanimité des présents.

Marc GASTAL,
le Maire,

Gwladys GASTAL,
La secrétaire de séance,

Caractère certifié exécutoire par l'envoi en préfecture,
Publication ou notification en date du
Le Maire,